

Ecole de pilotes des forces aériennes

Autor(en): **Chollet, Christophe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft [2]: **Aviation**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SPHAIR : les premiers pas vers l'École de pilotes des Forces aériennes.

Forces aériennes

École de pilotes des Forces aériennes

Maj Christophe Chollet

L'École de pilotes des Forces aériennes forme les jeunes pilotes hélicoptère et Jet de l'armée Suisse. Le cursus offre une instruction qualifiée dans les domaines théoriques et pratiques de l'aviation. L'obtention d'un « Bachelor of Science in Aviation » ainsi que l'Air Transport Pilot Licence (ATPL) récompense cinq années d'entraînement et d'étude.

L'École de pilotes a pour but de former des officiers pilotes professionnels faisant partie de l'élite mondiale. La vision est d'avoir au sein des forces aériennes la référence des pilotes en Europe. Afin de remplir ces objectifs, la formation est longue et exigeante. Seuls les plus doués et pugnaces auront l'honneur de devenir pilotes des forces aériennes. On dit que même les oiseaux voudraient apprendre à voler à l'école de pilote des forces aériennes 85.

Mission

Les Forces aériennes suisse s'acquitte de nombreuses missions utilisant l'espace aérien qui constitue la troisième dimension du territoire national. En comparaison avec le trafic routier, cet espace requiert un service de police qui garantie une sécurité dans les airs. La Suisse garde la suprématie de l'espace aérien par son propre contrôle.

Les Forces aériennes accomplissent aussi des missions humanitaire comme lors de catastrophes naturelles. Elles garantissent une capacité de transport de grande envergure à la fois par ses moyens et par son expérience. Des besoins en matière de transport aérien se manifestent aussi régulièrement au niveau international. Nos forces sont ainsi engagées à l'étranger avec leur propre personnel, matériel et savoir-faire pour participer à des opérations de promotion de la paix.

La gestion des crises font partie de la routine des missions des Forces aériennes à l'étranger. L'engagement de la Swisscoy au Kosovo ou encore d'autres forces en Bosnie-Hérzégovine illustre bien les actions de maintien de la Paix de la Suisse.

Les pilotes des Forces aériennes sont aussi mis à contribution pour des missions de sauvegarde des

conditions d'existence lors de catastrophe tel que les incendies en Grèce (2007), les inondations en Suisse (2005) ou encore lors du Tsunami en Asie du Sud. L'importance des hélicoptères pour les transports aériens et la reconnaissance aérienne ainsi que la capacité de déploiement rapide dans le monde entier est un standard et une garantie offert par contrat par l'armée Suisse.

L'engagement de sûreté sectoriel et de défense de l'espace aérien est une autre mission crucial des pilotes. Elle permet à la Suisse de garantir l'organisation de manifestation international tel que l'EURO 08 ou le World Economic Forum (WEF).

Moyens

Les forces aériennes suisses disposent à la fois d'avions et d'hélicoptères mis à disposition pour la formation des aspirants pilotes.

Les premiers vols de formations sont effectués sur Pilatus PC-7, spécialement conçu en tant qu'avion d'entraînement pour la formation des pilotes militaires, notamment dans les domaines de l'acrobatie et du vol aux instruments.

Pour les pilotes de jet, la formation continue sur Pilatus PC-21 leur permettant d'acquérir une formation avancée et perfectionnée. Beaucoup moins coûteux que les jets, les PC-21 présentent de nombreuses qualités aéronautiques, ainsi qu'un cockpit moderne. Le F/A-18 *Hornet*, avion de combat multirôle, est utilisé pour sa part en fin de formation jet uniquement.

Lors de la formation sur hélicoptère, le pilote commence sur Eurocopter EC-635, appareil le plus récent des forces aériennes. Celui-ci est équipé des dernières technologies, il est à la fois très maniable, léger et polyvalent offrant une bonne formation en préalable du Super Puma / Cougar. En effet, cette hélicoptères est plus grand et requiert une expérience de vol préalable. C'est pourquoi ce type d'appareil est piloté uniquement à la fin de la formation hélicoptère.

Doté des dernières technologies, il permet le transport à la

fois des troupes et du matériel, mais aussi à la protection de la population grâce notamment à la technologie FLIR (*Forward Looking Infra-Red*) qui permet de révéler les différences de température. L'appareil est idéal pour effectuer des missions humanitaires et de sauvetage.

Comment accéder à l'École de pilotes des Forces aériennes ?

SPHAIR : évaluation aéronautique

Mandaté par le DDPS, SPHAIR organise régulièrement des tests d'aptitude afin de sonder des jeunes talents de 17 à 20 ans. Le succès de cet examen certifie des aptitudes de performance et de connaissances ainsi qu'une instruction aéronautique de deux semaines permettant d'appréhender toutes les facettes du métier de pilote. Les candidats à une carrière de pilote militaire doivent ensuite correspondre aux attentes de l'armée. Ceci implique d'être sélectionné en tant que futur aspirant pilote lors du recrutement.

Evaluation des aptitudes professionnelles (BEA)

À la suite des trois jours de recrutement, l'aspirant pilote doit effectuer une évaluation des aptitudes professionnelles (BEA). Ces appréciations se déroulent sur huit jours et permettent d'examiner les aptitudes psychologiques, aéronautiques et médicales ainsi qu'une première évaluation sur un simulateur PC-7. Cette étape confrontera l'aspirant à des situations de stress, on évaluera aussi ses compétences de communication et son caractère.

Ecole d'officier

L'obtention du grade de lieutenant est une condition sine-qua-non pour accéder à l'École de pilotes. Durant son école de recrue et sa formation d'officier, l'aspirant est accompagné par l'École de pilotes et par l'institut de médecine aéronautique.

Evaluation aéronautique sur Pilatus PC-7

L'évaluation aéronautique sur Pilatus PC-7 est la dernière sélection en vue d'entrer à l'école de pilotes. Elle comprend six semaines durant lesquelles, l'aspirant sera instruit sur PC-7 en vue de l'examen suivi par des experts. La dernière semaine est composée de théorie et de rapport de sélection.

Formation aéronautique

Formation universitaire et pilote de ligne

La formation aéronautique débute par trois années d'études à la haute école zurichoise pour sciences appliquées de Winterthur (ZHAW). Durant ces années, l'aspirant pilote reçoit une formation qui touche aussi bien aux sciences de bases qu'à des sujets interdisciplinaires non techniques. Il étudie de manière plus poussée l'ingénierie ainsi qu'une palette complète de domaines liés à l'aviation. Il acquiert ainsi des compétences qui vont de l'ingénierie électrique au droit aérien. La formation s'achève avec un travail

de Bachelor qui mettra à l'épreuve les connaissances accumulées lors des trois années.

En parallèle aux études, les aspirants pilotes suivent dès leur deuxième année, une formation de pilote de ligne à la Swiss Aviation Training de Klotten (SAT). Celle-ci leur permettra d'obtenir, en complément de leur « Bachelor of Science in Aviation », une licence de pilote de ligne (Air Transport Pilot Licence, ATPL).

Formation de base

L'aspirant aviateur doit maintenant suivre une formation de pilote militaire proprement dite. Il va pouvoir choisir entre la formation de base Jet ou hélicoptère.

Les pilotes jet débutent par une année de formation sur PC-7 durant laquelle ils vont pratiquer des vols de formation, des exercices de voltiges ainsi que des exercices préparatoires au combat aérien.

Les pilotes hélicoptères débutent sur l'EC-635 avec lequel ils s'entraîneront au vol de montagne ainsi qu'au vol de nuit. Ils s'exerceront aussi aux transports de charges extérieures et aux engagements tactiques.

Formation avancée

Lors de la phase de formation avancée des jets, il y a une transition d'appareils, les pilotes volent sur PC-21. Ils pratiquent des vols en formation et des entraînements aux combats aériens. Ils sont également instruits et entraînés au service de police aérienne. Ils ont l'occasion d'effectuer des vols à l'étranger.

La formation avancée sur hélicoptère permet d'avoir un entraînement plus avancé sur EC-635. De même que pour les pilotes de jet, cette formation dure deux années.

Après avoir passé de nombreuses sélections et des heures d'entraînement afin de réaliser son rêve, le pilote des forces aériennes suisses est enfin opérationnel pour faire sa conversion sur *Super Puma/Cougar* pour les hélicoptères ou sur *F/A-18 Hornet* pour les pilotes jets. Il est maintenant capable d'assumer les missions qui lui sont confiées et est fier de représenter l'élite des forces aériennes de l'armée Suisse.

Formation des pilotes

